



Bilan – Région Auvergne

Population au 01/01/2014	1,36 million		
Economie			
PIB 2013	<i>Montant brut (2013, en M€) : 35 662</i>	<i>Montant par hab. (2013, en €): 26 260</i>	<i>Évolution du PIB / habitant de 2000 à 2013 (moyenne annuelle en volume) : 0,2 %</i>
Emploi 2013	<i>Niveau d'emploi en 2013 : 528 000</i>	-	<i>Évolution depuis 2000 (en %) : 1,0 %</i>
Taux de chômage 2014	8,7 %	-	+1,2 (points de pourcentage)
Dépenses 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution du montant depuis 2009 (en %)</i>
Budget (dépenses réelles totales)	643,5	473,2	+0,0 %
Dépenses d'investissement (hors dette)	196,5	144,5	-11,8 %
Part des dépenses d'investissement (hors dette) dans les dépenses réelles totales (en %)			30,5 %
Recettes 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution du montant depuis 2009 (en %)</i>
Recettes fiscales	273,4	201	-10,6 %
Dotations et subventions	297,6	218,8	7,2 %
Part de la dotation globale de fonctionnement dans les recettes réelles totales (en %)			22,9 %
Dette et financement 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>
Encours de la dette	516,2	379,6	+1,6 %
Capacité de désendettement (dette/ épargne brute) (en années) Flèche à la hausse ou à la baisse pour montrer si la capacité de désendettement s'est améliorée ou dégradée			4,1 ↘

Sources : INSEE, Direction générale des collectivités locales¹, calculs du chiffréur.

¹ Chiffres disponibles en ligne : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales-regions>



Démographie, emploi, atouts économiques.....	2
Économie : structure et dynamiques	3
Les dépenses	4
Les recettes	4
L'endettement.....	5

Démographie, emploi, atouts économiques

Une population peu dense et vieillissante

L'Auvergne, avec 1,36 million d'habitants, est l'une des cinq régions les moins peuplées de France métropolitaine. Plus d'un tiers de la population vit dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand (470 000 habitants), qui est de loin la plus importante de la région. La deuxième, Vichy, ne compte en effet que 82 000 habitants.

Avec 52 habitants au km², la densité de la région est inférieure de plus de moitié à la moyenne de la France métropolitaine (118 habitants au km²). L'ensemble des départements se situent sous cette moyenne, le Cantal étant même l'un des départements les moins densément peuplés de France (27 habitants au km²).

La population de la région croît moins que celle de la France métropolitaine (+0,2% par an en moyenne depuis 2007, contre +0,5%). Si l'agglomération clermontoise se renforce (+0,5% par an depuis 2007), la population des départements de l'Allier et du Cantal stagne ou diminue.

La faible croissance de la population auvergnate s'explique en partie par son vieillissement : les plus de 60 ans représentent 27% de la population, contre 24% en moyenne en France.

Un secteur industriel important

Le PIB de la région s'élève à plus de 35 Mds€ en 2013, ce qui la place parmi les quatre économies régionales les plus petites. Son PIB par habitant, de 26 000€, est inférieur de 18% à la moyenne française.

L'économie régionale comporte une importante composante industrielle : 19% de part de PIB contre 14% en France. Cette industrie est constituée principalement par le pneumatique (Michelin), la métallurgie et l'industrie agro-alimentaire. La majorité de l'activité économique de la région reste cependant composée de services (73 % du PIB).

Plus de 500 000 emplois existent dans la région en 2013, ce qui la place parmi les cinq régions ayant le moins d'emplois. L'importance de l'industrie dans le PIB se retrouve dans la répartition des emplois : l'industrie occupe 16% des emplois de la région, contre 13% pour la moyenne nationale.



Économie : structure et dynamiques

Une économie particulièrement affaiblie par la crise de 2008-2009

La région Auvergne a vu son PIB croître en moyenne de 0,5% entre 2000 et 2013, soit plus de deux fois moins rapidement que le reste de la France (+1,1%).

La région a été l'une des plus durement frappée par la crise de 2008-2009, son PIB ayant chuté de plus de 7% sur cette période. Depuis lors, son économie croît cependant à une vitesse sensiblement égale à celle de la moyenne française (+4,4% sur la période 2010-2013, contre +4,7%).

Stagnation de l'emploi mais faible niveau du chômage

L'emploi connaît une quasi-stagnation depuis 2000 en Auvergne (augmentation de 0,1% par an en moyenne sur la période 2000-2013, contre 0,4% au niveau national). Le niveau d'emploi a fortement chuté avec la crise de 2008-2009 (-2,5%) et n'est toujours pas revenu à son maximum de 2007.

Malgré cette atonie de l'emploi, l'Auvergne a l'un des taux de chômage les plus faibles de France (8,9% fin 2014). Cette relative bonne performance, au regard de la situation de l'emploi, peut notamment s'expliquer par la faiblesse de la croissance démographique et le vieillissement de la population.

Un faible niveau d'inégalités

Du fait, notamment, des chiffres relativement bons du chômage, les inégalités de revenus sont relativement réduites : le rapport entre les revenus des 10% les plus riches et des 10% les plus pauvres est de 3,9 en Auvergne, soit un des écarts les plus faibles de France.



Les dépenses

Des dépenses globalement maîtrisées

L'Auvergne est une des régions dans lesquelles le niveau de dépenses par habitant est le plus élevé. Mais elles ont presque stagné entre 2009 et 2014, passant de 644 millions à 636 millions, soit une baisse de 1,25% en cinq ans.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté modérément (+4,7%) entre 2009 et 2013, à un rythme moins rapide que la moyenne française (+10%). Cependant, la région demeure parmi les régions qui ont les charges de fonctionnement les plus lourdes : 287€ par habitant en 2013, contre 269€ en France. La différence est notamment due aux intérêts de la dette (7€ de plus par habitant en Auvergne).

Les dépenses d'investissement (hors dette) ont fortement baissé entre 2009 et 2014 (-44 millions d'euros). Cependant, l'Auvergne se situe toujours parmi les régions qui investissent le plus par habitant : 141€ en 2013, contre 135€ en moyenne en France. C'est notamment la conséquence de plusieurs projets initiés par le Conseil régional, notamment le déploiement du Très Haut Débit et le programme de rénovation de lycées.

Une grande part des dépenses occupée par le remboursement de la dette

La région Auvergne consacre 60% de son budget à ses missions principales (transports, enseignement, apprentissage et formation professionnelle), ce qui est inférieur à la moyenne française.

Parmi les principales compétences des régions, seul l'enseignement bénéficie d'une part du budget régional supérieur à la moyenne nationale (22,4 % contre 21,6 %), notamment grâce au programme de rénovation des lycées actuellement en cours. Les autres compétences majeures (transports, formation professionnelle, apprentissage, action économique) sont relativement moins financées que dans les autres régions.

Le service de la dette est la cause principale de ce sous-financement des principales politiques publiques : la région consacre plus de 11% de ses dépenses réelles totales au service de la dette, bien plus que les autres régions (6,6% en moyenne).

Les recettes

Des recettes hétérogènes mais en baisse globale

Les recettes de l'Auvergne ont baissé de 2,1% entre 2009 et 2014.

Les recettes de fonctionnement ont très légèrement augmenté, passant de 527 millions à 534 millions. Dans le même temps, les recettes d'investissement ont chuté de 16.6% entre 2009 et 2014, un recul très marqué par rapport à la moyenne nationale.

Les recettes fiscales s'élèvent à 294 millions d'euros, dont un tiers provenant de la taxe sur les carburants (TICPE) et un sixième de la taxe sur les cartes grises. Le Conseil régional a fixé la TICPE à son maximum et a augmenté la taxe sur les cartes grises de 50% par rapport à 2008 : il a donc peu de marge de manœuvre pour augmenter les recettes fiscales.



Des dotations en recul

Les dotations et subventions de l'État représentent 43% des recettes de fonctionnement de la région et 25% de ses recettes d'investissement.

Les dotations et subventions de fonctionnement ont progressé de 216 à 231 millions d'euros entre 2009 et 2014. Parmi ces subventions, la dotation générale de fonctionnement (DGF) est la plus importante : elle a atteint 146 millions d'euros en 2014. La dotation générale de décentralisation et les dotations relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle représentent respectivement 12,5 millions et 23,7 millions d'euros en 2014. La hausse de ces subventions est en partie due à la réforme de la taxe professionnelle, qui a accru les dotations versées par l'État.

Dans le même temps, les dotations d'investissement furent considérablement diminuées sur la période 2009-2014, passant de 60,8 millions d'euros à 26,3 millions (soit une baisse de 55%). Cette réduction de moitié est la traduction de la baisse de l'investissement régional, mais aussi de l'évolution des règles concernant l'attribution des dotations de l'État entre 2009 et 2014 : le fonds de compensation de la TVA, assoupli pendant la crise financière, est désormais soumis à des règles plus contraignantes.

L'endettement

Un niveau de dette très élevé mais stable

La dette de la région est à un niveau très supérieur à la moyenne nationale : rapportée au nombre d'habitants, elle s'élève à 364€, soit 60€ de plus que la moyenne française. Elle est stable depuis 2009 : elle a baissé de 2 millions, pour s'établir à 507 millions d'euros.

Outre son niveau élevé, la dette de la région comporte un niveau de risque relativement significatif : 62 millions d'euros, soit plus de 12% de la dette, sont signés comme portant un risque financier maximal. Cependant, seuls 10 millions de cette dette risquée ont été contractés depuis 2009, date à laquelle l'information des collectivités sur le risque des emprunts souscrits a été renforcée.

Les taux d'intérêt sur cette dette risquée sont variables et dépendent de taux de change aussi divers que ceux du franc suisse, du dollar ou du yen. De ce fait, les taux d'intérêt de la région peuvent connaître une importante volatilité d'une année à l'autre.

Des frais financiers en hausse

Les annuités d'emprunts (remboursements de capital + intérêts versés) s'élèvent à 72 millions d'euros en 2014, soit 18 de plus qu'en 2009. Le montant des intérêts a crû de plus d'un tiers entre 2009 et 2014, alors même que le niveau de la dette restait stable. Ceci est représentatif de l'endettement risqué du conseil régional : la région a dû payer 3,2 millions d'euros d'intérêts en 2014 pour les emprunts les plus risqués.

Une capacité de désendettement acceptable

La capacité de désendettement permet de déterminer le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser la dette si l'ensemble de l'excédent de fonctionnement de la région y était affecté.



L'Auvergne dispose d'un excédent de fonctionnement élevé de 91€ par habitant, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (78€). Grâce à cet important excédent, elle dispose d'une capacité de désendettement maintenue à 3,5 ans, stable depuis 2009, à un niveau plus favorable que la plupart des autres régions françaises (moyenne nationale de 4 ans).